



Commission des finances et des affaires générales

5 - Administration générale

Subventions pour congrès, colloques et autres manifestations

Rapport n° CP/2011/443

Service gestionnaire :

Service des finances

Résumé :

Le présent rapport concerne huit demandes de subventions présentées par des associations et organismes pour l'organisation de congrès, colloques et autres manifestations, ainsi qu'une subvention de fonctionnement au titre de l'exercice 2011.

N° 25 – Association « Le Marathon du Vignoble d'Alsace »

Pour la 7^{ème} année consécutive, le Marathon du Vignoble d'Alsace se tiendra les 18 et 19 juin à Molsheim.

Cette manifestation accueille chaque année 3000 participants et près de 10 000 personnes. Plus de 50 % des marathoniens viennent d'une région autre que la région Alsace, notamment de la Belgique, de l'Allemagne, du Luxembourg et de la Suisse.

L'association a pour objectif d'organiser et promouvoir des courses à pied pour faire découvrir la région.

Le budget prévisionnel pour ces deux jours est estimé à 216 050 € et le montant de la subvention escomptée du Conseil Général s'élève à 20 000 €.

Le budget se détaille ainsi :

DEPENSES

- Organisation de la course (inscriptions, repas sécurité, ...)	54.750,00 €
- Promotion	10.000,00 €
- Cadeaux (podium récompenses...)	37.500,00 €
- Village (repas, animation, soirée, valorisation apport ville de MOLSHEIM)	62.700,00 €
- Communication	23.700,00 €
- Valorisation du bénévolat	15.400,00 €
- Autres frais	12.000,00 €
TOTAL :	216.050,00 €

RECETTES

- Inscriptions	65.000,00 €
- Valorisation repas livrés par Cora	12.500,00 €
- Cadeaux	31.000,00 €
- Valorisation apport ville de MOLSHEIM (localisation de salles, prise en charge de factures)	30.000,00 €
- Repas du samedi	28.000,00 €

- Partenaires (Crédit Mutuel et C.I.C)	13.500,00 €
- Valorisation bénévolat	3.700,00 €
- Autres	<u>13.280,00 €</u>
TOTAL :	196.980,00 €

Déficit : 19.070,00 €

Cette association a bénéficié de subventions départementales pour les précédentes éditions, à savoir :

- 2005 : 5 000 € ;
- 2006 à 2009 : 11 000 € par an ;
- 2010 : 10 000 €.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 10 000,00 €.

N° 26 – Association des musées et centres pour le développement de la culture scientifique, technique et industrielle (AMCSTI)

Cette association organise le 29^{ème} congrès annuel sur le thème « Les sciences dans la culture : un tournant ? » sur le site de l'Université de Strasbourg à l'Esplanade du 29 juin au 1^{er} juillet.

L'AMCSTI compte plus de 250 adhérents acteurs de la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI).

Cette manifestation est organisée en coopération avec deux de leurs adhérents, le Vaisseau et le Jardin des sciences de l'Université de Strasbourg.

Plus de 200 acteurs de la culture scientifique (répartis sur tout le territoire), universitaires, chercheurs, scientifiques, élus locaux et représentants des collectivités, professionnels de la médiation scientifique,.... sont attendus durant ces journées.

Ce congrès de travail sera l'occasion pour les participants de faire un bilan de l'évolution du champ de la CSTI depuis la création de l'AMCSTI.

Le plan de financement prévu pour cette rencontre :

DEPENSES

- Frais d'hébergement et de restauration	27 000,00 €
- Frais de déplacement	17 800,00 €
- Charges de personnel	11 700,00 €
- Honoraires, personnel extérieur à l'association	7 500,00 €
- Frais divers (matériel, équipements, objets publicitaires, frais postaux et de télécommunications,)	6 000,00 €
- Mise à disposition gratuite, prestations en nature	<u>18 761,00 €</u>
TOTAL :	88 761,00 €

RECETTES

- Droits d'inscription	18 000,00 €
- Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche	25 000,00 €
- Ministère de la culture et de la communication	5 000,00 €

- Fonds propres de l'association	3 000,00 €
- CUS	3 000,00 €
- Conseil Régional d'Alsace	8 000,00 €
- Conseil Général	8 000,00 €
- Valorisation du bénévolat, prestations en nature	18 761,00 €
TOTAL :	88 761,00 €

Il est proposé d'attribuer une subvention de 8 000,00 €.

N° 27 – Institut International des Droits de l'Homme de Strasbourg (IIDH)

Depuis 42 ans, l'Institut international des droits de l'homme organise des sessions annuelles d'enseignement en droit international et en droit comparé des droits de l'homme.

Ce programme est destiné à des étudiants de niveau universitaire avancé, des enseignants, des chercheurs, des fonctionnaires nationaux et internationaux et des membres d'organisations internationales ou d'ONG.

La 42^{ème} session se tiendra à nouveau à Strasbourg du 4 au 29 juillet sur le thème « L'effectivité de la protection internationale des droits sociaux » et réunira près de 300 personnes environ.

En 2010, la précédente session a accueilli 263 participants et portait sur le thème « L'interdiction internationale de la discrimination raciale ».

L'objectif de ces sessions d'enseignement est de promouvoir et de faire respecter par l'enseignement et la recherche les droits fondamentaux de l'homme tout en contribuant au progrès de la démocratie dans le monde.

L'Institut organise également dans le cadre de ses activités des sessions spécialisées et des colloques, soit à Strasbourg, soit à l'étranger, en collaboration avec les organisations internationales ou les autorités des pays.

Les dépenses prévisionnelles sont chiffrées à 296 500 €, dont :

- Aide financière aux participants	128 000,00 €
- Prise en charge des intervenants (voyages, hébergement et honoraires)	43 500,00 €
- Documentation générale et publications	16 000,00 €
- Frais de fonctionnement (affranchissement, téléphone, fournitures de bureau, location de matériel, assurances, location de locaux, réception,....)	29 000,00 €
- Frais de gestion (salaires et charges du personnel, sélection des candidats, encadrement et conduite du programme,)	80 000,00 €
TOTAL	296 500,00 €

Afin de couvrir ces frais, l'Institut compte sur différents partenaires, à savoir :

- Participants	175 000,00 €
- Secrétariat Général du Gouvernement Français	20 000,00 €
- Ministère des affaires étrangères français	35 000,00 €
- Gouvernements européens	6 000,00 €
- Organisation internationale de la francophonie	15 000,00 €
- Ville de Strasbourg	14 000,00 €
- Conseil Régional d'Alsace	18 000,00 €
- Conseil Général du Bas-Rhin	7 000,00 €
- Divers (particuliers, dons, fondations,....)	6 500,00 €
TOTAL :	296 500,00 €

Le Département est sollicité pour une aide financière de 7 000 €.

Depuis 1990, cet organisme bénéficie de subventions départementales et a obtenu en 2010 une aide de 7 000 € pour la précédente session.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 5 000,00 €.

N° 28 - Association européenne des illustrateurs médicaux et scientifiques (AEIMS)

Le congrès annuel de l'association européenne des illustrateurs médicaux et scientifiques sur le thème « Du réel à l'image » se déroulera à la Faculté de Médecine à Strasbourg les 4 et 5 novembre.

A cette occasion, une exposition grand public d'illustrations médicales et scientifiques « Anatomie d'une image » sera présentée à la Faculté de Médecine et par la suite prolongée au Musée Zoologique de Strasbourg durant les mois de novembre et décembre 2011.

Une centaine de personnes est attendue à cette rencontre pour échanger autour des métiers de cette communication spécialisée.

Au-delà d'un objectif professionnel, l'enjeu est de médiatiser ce versant très particulier et méconnu de l'illustration, de porter à la connaissance du grand public ses enjeux et ses pratiques.

Cette manifestation donnera une visibilité internationale à l'Ecole Supérieure des Arts Décoratifs de Strasbourg et à l'atelier de didactique visuelle au sein du réseau européen des écoles d'art dispensant un enseignement autour de la communication médicale et scientifique.

Enfin, ces journées de rencontres et de débats permettront de valoriser le tissu des entreprises implantées en Alsace approchant les domaines de l'image sous toutes ses formes et permettront aux différents acteurs de ces domaines : créateurs, laboratoires, industriels,... de mieux se connaître en partageant expériences et perspectives.

Le budget prévisionnel se présente ainsi :

DEPENSES

- Edition de supports de communication, tirages grand format pour l'exposition, valisettes	15 700,00 €
- Graphisme, traduction des documents, animation des débats, relations presse,	12 500,00 €
- Traiteur (déjeuners, buffets, vernissage)	8 000,00 €
- Charges de personnel (commissariat de l'exposition et direction du projet)	4 000,00 €
TOTAL :	40 200,00 €

RECETTES

- Participation des congressistes	16 200,00 €
- DRAC	4 000,00 €
- Sponsors privés	9 000,00 €
- Subvention accordée de la Ville de Strasbourg	3 000,00 €

- Subvention accordée de la Région	4 000,00 €
- Subvention sollicitée du Conseil Général	4 000,00 €
TOTAL :	40 200,00 €

Il est proposé d'attribuer une subvention de 3 000,00 €.

N° 29 – Institut pour la promotion du lien social (IPLS)

Trois journées d'étude et de formation sur les relations intergénérationnelles au travail sont prévues au courant de l'année 2011, organisées par l'IPLS, à savoir :

- le 19 mai à la Maison de la Région Alsace sur le thème « Les relations intergénérationnelles au travail et le transfert de compétences » ;
- à la mi-octobre sur le thème « Solidarités intergénérationnelles et insertion professionnelle et sociales des jeunes » prévue au Centre Européen de la Jeunesse ou à l'Illiade à Illkirch-Graffenstaden (demande en cours) ;
- et fin octobre-mi-novembre sur le thème « Flexibilités au travail et lien social » au Centre Européen de la Jeunesse ou à l'Illiade à Illkirch (demande en cours).

En 2010, ces journées ont rassemblé environ 350 personnes.

Composé d'universitaires, d'enseignants et de nombreux experts dans tous les domaines liés à l'éducatif, l'IPLS pose comme principe le respect de la personne humaine, tout en cherchant le sens des violences qui dégradent les rapports sociaux.

Le plan de financement prévu pour ces journées :

DEPENSES

- Location de salles, gardiennage, équipement audio	2 100,00 €
- Frais d'honoraires, déplacements et hébergement des conférenciers	2 400,00 €
- Frais de restauration	4 800,00 €
- Rémunérations du personnel , charges sociales	12 700,00 €
- Frais postaux et télécommunications	2 700,00 €
- Frais divers (collations-pauses, études et prestations, fournitures, déplacements divers, ...)	2 700,00 €
- Personnel bénévole	8 000,00 €
TOTAL :	35 400,00 €

RECETTES

- Frais d'inscription	9 000,00 €
- Participations aux repas	2 400,00 €
- Caisse d'Épargne d'Alsace	1 000,00 €
- Groupe EDF Alsace	1 000,00 €
- Ville de Strasbourg	5 000,00 €
- Conseil Régional d'Alsace	5 000,00 €
- Conseil Général	4 000,00 €
- Personnel bénévole	8 000,00 €
TOTAL :	35 400,00 €

Notre assemblée est sollicitée pour 4 000 €.

Cette association a bénéficié d'une aide financière de 1 000 € en 2010 pour les précédentes journées portées sur la thématique générale de « L'accompagnement des jeunes dans leur engagement professionnel et social ».

Il est proposé d'attribuer une subvention de 1 000,00 €.

N° 30 – Fédération nationale des fils et filles des morts pour la France « Les Fils des Tués » - Région Alsace

L'association « Les Fils des Tués » du Bas-Rhin organise le 77^{ème} congrès national de la Fédération des Fils et Filles des Morts pour la France à Strasbourg du 2 au 5 juin.

Créée en 1927, la Fédération a pour but de regrouper en associations départementales sur l'ensemble des régions de France et d'Outre-Mer, les descendants des victimes de toutes les guerres, de tous les conflits de 1914/18 à nos jours, qu'elles que soient les circonstances de leurs disparitions.

L'association bas-rhinoise se situe en tête de toutes les associations départementales avec un effectif de 500 à 550 adhérents.

Cette manifestation devrait rassembler 120 personnes venant de toute la France.

Le programme prévoit une conférence débat sur le thème « Changements de souveraineté de l'Alsace entre 1870 et 1945 » présentée par M. Jean-Laurent Vonau.

Le plan de financement prévu pour cette rencontre :

DEPENSES

- Frais de restauration (repas pour officiels et personnel cars)	1 800,00 €
- Service autocars du 2 au 5 juin	2 460,00 €
- Sortie touristique d'une journée	4 000,00 €
- Frais postaux, fournitures administratives	700,00 €
- Frais divers (entrées au Mémorial à Schirmeck, bateaux-mouches, reportage photos, dépôt de gerbe, Croix-Rouge, musique folklorique, ...)	3 510,00 €
TOTAL :	14 470,00 €

RECETTES

- Droits d'inscription	2 400,00 €
- Participation des congressistes (visite du Mémorial + cars, bateaux-mouches, sortie touristique)	7 600,00 €
- Reste à financer (Fondation franco-allemande, Conseil Général)	2 470,00 €
TOTAL :	12 470,00 €

Le montant de la subvention escomptée du Conseil Général n'est pas précisé par les organisateurs.

Cet organisme a bénéficié d'une subvention départementale de 200,00 € pour ses activités en 2004.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 800,00 €.

N° 31 – 38^{ème} conférence sur la physique des plasmas

Le CEA organise pour le compte de la Société Européenne de Physique la 38^{ème} conférence sur la physique des plasmas à Strasbourg.

La physique des plasmas est la branche de la discipline qui étudie les propriétés, la dynamique et les applications des plasmas.

L'objectif du colloque est de réunir environ 700 chercheurs du monde entier, du 27 juin au 1^{er} juillet, pour présenter des travaux scientifiques et échanger sur les domaines autour de la physique des plasmas (fusion thermonucléaire, astrophysique, projet ITER, laser Mégajoule, ...).

Les dépenses prévisionnelles sont estimées à 401 000 € dont :

- Location du palais des congrès	63 089,00 €
- Support logistique et équipements techniques	123 195,00 €
- Communication	79 706,00 €
- Gestion des inscriptions	27 610,00 €
- Réception, dîner de gala, pauses-café, programme social et culturel	107 400,00 €
TOTAL :	401 000,00 €

Les recettes proviendraient de :

- Frais d'inscription	322 000,00 €
- Participation CEA	19 000,00 €
- Subventions escomptées (Société Européenne de Physique, Ville de Strasbourg, Conseil Régional d'Alsace, Conseil Général, ...)	60 000,00 €
TOTAL :	401 000,00 €

Le Conseil Général est sollicité pour une subvention de 17 000 € fléchée sur la visite du département et de la région (5 000 €), l'invitation d'étudiants à la conférence (3 000 €) et l'invitation de chercheurs auxquels sera décerné le Prix Hannes Alfvén et le Prix de l'Innovation (9 000 €).

Il est proposé d'attribuer une subvention de 9 000,00 €.

N° 32 – Association départementale des radio transmetteurs au service de la Sécurité Civile (ADRASEC 67)

Cette association sollicite le renouvellement de la subvention du Département pour l'exercice 2011, destinée à poursuivre l'entretien des équipements qui sont en fonctionnement pour certains depuis plus de vingt ans ainsi qu'à l'habillement spécifique des membres.

En outre, l'association est de plus en plus impliquée dans les opérations de secours départementaux et les moyens de transmission doivent être à même de pouvoir assurer les liaisons entre les différents acteurs de terrain qui sont le SAMU, le SDIS, la Direction départementale de la Police Nationale et les associations de secourisme.

Depuis plusieurs années, l'ADRASEC participe tous les mois et parfois plusieurs fois par mois à la formation des stagiaires du centre de coordination et de sauvetage de l'Armée de l'Air à Drachenbronn.

Le budget de l'exercice s'élève à 39 000 €, dont :

DEPENSES

- Fournitures, équipements (matériel goniométrique et informatique, matériel radio, habillement, ...)	3 600,00 €
- Location de locaux, assurances, formation des membres, déplacements, ...	3 400,00 €
- Mise à disposition gratuite de véhicules par les membres	7 000,00 €
- Bénévolat valorisé	<u>25 000,00 €</u>
TOTAL :	39 000,00 €

RECETTES

- Cotisations	1 000,00 €
- Prestations en nature des membres	7 500,00 €
- Subvention escomptée du Conseil Général	5 000,00 €
- Bénévolat valorisé	<u>25 500,00 €</u>
TOTAL :	39 000,00 €

Le montant de la subvention sollicitée auprès de notre assemblée s'élève à 5 000 €.

Cette association bénéficie de l'aide financière départementale depuis 1986 et a obtenu 5 000 € pour 2010.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 5 000,00 €.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
15435	65-6574-023	450 000,00 €	359 800,00 €	€

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur

proposition de son Président, décide d'attribuer des subventions aux organismes ci-dessus (montants à déterminer).

Strasbourg, le 24/05/11

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name 'Guy-Dominique KENNEL'.

Guy-Dominique KENNEL